

Lausanne, le 24 février 2012

Pourtant clairement rejetée par la population, la dépénalisation de la drogue revient par portes et fenêtres

Rarement depuis 20 ans, la drogue n'aura été pareillement banalisée en Suisse. Aux niveaux fédéral et lausannois en particulier, la volonté populaire est en passe d'être balayée. Le combat est permanent et sournois. L'ARCD a rappelé ses positions et ses actions lors d'une conférence de presse.

Présidée par le député vaudois Maximilien Bernhard, l'Association Romande Contre la Drogue (ARCD) a tenu une conférence de presse ce jour à Lausanne pour rappeler son combat contre la banalisation rampante de la drogue.

Encore un pas vers la dépénalisation du cannabis. A la veille de l'ouverture de la session de printemps des Chambres fédérales à Berne, l'ARCD exprime son inquiétude sur la proposition de sanctionner les consommateurs de cannabis par une simple amende d'ordre. Le débat aura lieu début mars au Conseil national.

Supprimer la sanction pénale c'est banaliser un peu plus encore la consommation de cannabis et ruiner les efforts de prévention. Le caractère dissuasif de la confrontation avec le juge est évacué. Par ailleurs l'Etat, en tant qu'autorité, priverait ainsi les parents du droit à pouvoir élever leurs enfants dans un pays où les repères sont clairement signalés. Et priverait dans la foulée les enfants de sa protection. L'ARCD attend du monde politique qu'il donne un signe clair... dans le sens du vote populaire.

Le 30 novembre 2008, le peuple suisse avait pourtant rejeté à 63% l'initiative visant à dépénaliser la consommation du cannabis ! Remplacer la sanction pénale de la consommation de cannabis par une simple amende d'ordre ne serait qu'un scandaleux pied de nez aux 1'456'336 citoyens qui ont exprimé une volonté contraire.

Une commission « bidon » avec un programme « bidon ». Lors de sa conférence de presse, l'Association a également traité du rapport de la *Global Commission on Drug Policy*, groupe d'autoproclamé d'experts internationaux, emmenés par l'ancienne Conseillère fédérale Ruth Dreifuss. L'ARCD a soulevé son absence totale de représentativité et les incohérences de son rapport : plaidant pour une dépénalisation totale des stupéfiants comme unique réponse au combat contre la drogue, elle ne mérite pas l'attention dont elle a bénéficié au travers des médias internationaux.

Un bistrot social sponsorisé par le Canton de Vaud ? Enfin, la question du bistrot social lausannois a été thématifiée. En effet, l'affaire a été reprise par le Canton et l'ARCD craint une prochaine « expérience cantonale de bistrot social », à Lausanne ou environs, en dépit du clair refus par les Lausannois du projet qui prévoyait un local d'injection et un bistrot social. L'ARCD continuera de jouer son rôle de garde-fou en utilisant ses nombreux relais au sein de la classe politique quand la gauche osera revenir sur un terrain qui lui a d'ailleurs occasionné déjà passablement de difficultés, faut-il le rappeler.

Contacts Maximilien Bernhard, président, 079 600 99 68

Mathieu Erb, vice-président, 078 722 43 56

Françoise Longchamp, membre du bureau, 079 210 61 58